



Profs décrocheurs : certains « n'ont pas été tout à fait à la hauteur »

Depuis le début de la semaine, les enseignants dénoncent la campagne de « prof bashing » dont ils sont actuellement la cible. Plusieurs articles et enquêtes parus dans les médias pointent en effet du doigt les professeurs « décrocheurs », n'ayant pas donné de nouvelles depuis le confinement. Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer s'est exprimé hier soir sur le sujet dans une interview accordée à RTL.

« Quelqu'un qui ne fait pas son travail est sanctionnable »

« Comme dans chaque métier [...], l'immense majorité de la corporation sont absolument remarquables », a d'abord tenu à rappeler le ministre. Il a souhaité « rendre hommage à ce que les professeurs ont fait durant la période de confinement. Il y a eu une mobilisation générale, la France est un des pays qui a fait le mieux en matière d'enseignement à distance. Les enquêtes montrent d'ailleurs 75 % de satisfaction des parents ».

Toutefois, « il y a des personnes qui n'ont pas été tout à fait à la hauteur de leur devoir », a-t-il admis. « Au mois de mai il y avait une tolérance sur le sujet. [...] Par ailleurs il y avait des raisons de santé valables », a-t-il tempéré. Aujourd'hui, « le vrai problème c'est quand il n'y a rien : ni présence ni télétravail. Dans ce cas-là, quelqu'un qui ne fait pas son travail est sanctionnable », a-t-il estimé. « Bien entendu, nous serons très attentifs en matière de carrière à ceux qui ont été particulièrement mobilisés ».

« L'objectif d'améliorer la rémunération des professeurs est resté intact »

Jean-Michel Blanquer a d'ailleurs confirmé le versement d'une prime pour les professeurs spécialement engagés durant la crise. « Elle peut être de 3 ordres : 330 euros, 660 euros ou 1 000 euros. Elle est notamment pour les professeurs qui se sont occupés des enfants de soignants », a-t-il rappelé. Pour les autres, « c'est au niveau de chaque département que ça s'apprécie, de la part de l'inspecteur d'académie ».

Parallèlement, les négociations pour les augmentations de salaires annoncées en février vont continuer, a indiqué le ministre. « Nous allons avoir dès le mois de juin la poursuite de ce que nous avons commencé avant le confinement. Le contexte a changé mais l'objectif d'améliorer la rémunération des professeurs est resté intact parce que c'est indispensable. [...] Notamment nous visons à améliorer la rémunération des jeunes professeurs, l'attractivité du métier ».

Enfin, « c'est la semaine prochaine » que la liste des admis aux concours internes de l'enseignement sera publiée, a annoncé Jean-Michel Blanquer. Suite à la crise sanitaire, « nous avons fait des aménagements, nous avons accepté que la première moitié des admissibles soient considérés comme admis ». Cette solution ne convient toutefois pas aux candidats, qui réclament